

Sion, le 8 janvier 2026

Financement des EMS : suite rapport Polynomics

Sur mandat de l'AVALEMS, l'entreprise Polynomics a produit une analyse portant sur le financement des EMS valaisans, plus précisément les charges et produits dans le domaine des soins. Le rapport montre que globalement les coûts sont couverts, mais ceci au prix d'une définition valaisanne plus restrictive que la norme fédérale et donc un phénomène de financement croisé.

Problématique

Le rapport démontre que le périmètre des coûts de soins est exclusivement centré sur les charges salariales. Cette approche conduit à une sous-estimation des charges liées à l'organisation, aux outils de travail et aux systèmes. Ce constat (sous-investissement) est corroboré par l'audit mené parallèlement par la société IT SLD Solutions SA sur les pratiques informatiques.

Polynomics met également en évidence le manque de dynamisme et de prévisibilité du système. L'adaptation du financement repose sur des négociations et aucun mécanisme automatique ne permet de garantir une adaptation des tarifs en lien avec l'augmentation des charges.

Le rapport met en évidence une situation dans laquelle des équilibres apparents sur la partie soins coexistent avec des déficits structurels sur les prestations non LAMal et certaines composantes socio-hôtelières. Cette configuration suggère l'existence d'un financement croisé implicite, dans lequel certaines charges liées aux soins ne trouvent pas de couverture adéquate et pèsent indirectement sur d'autres domaines. Une telle situation est contraire aux principes de la LAMal, qui interdit explicitement toute compensation des coûts des soins par le prix de pension facturé aux résidents.

Polynomics interroge également l'absence de variables d'ajustement en lien avec la configuration des structures. A l'exception des hospices (hors de l'étude) les tarifs sont identiques entre les EMS, alors que des effets d'infrastructure et de conjoncture (composition des équipes) influent sur les coûts.

Sur la composition des équipes précisément, le rapport met en évidence que le financement actuel ne couvre pas les dotations prescrites.

Propositions au comité

La commission finances de l'AVALEMS a pris connaissance du rapport de Polynomics et après examen recommande au comité :

1. De donner suite à la recommandation de Polynomics de simuler avec les données récoltées une imputation des coûts conforme au modèle de comptabilité analytique de CURAVIVA. Ceci en vue ensuite de requérir une modification auprès du Service de la santé publique.
2. De solliciter Polynomics pour examiner au second semestre la situation suite à l'introduction des nouveaux tarifs liés au CP2020.
3. Pour la suite des recommandations, il est proposé de donner mandat à la COFIN de reprendre le rapport, non-publié, du SSP sur le financement des EMS et d'examiner son contenu à la lumière du rapport Polynomics pour produire une note à l'attention du comité visant à interpeller les Autorités (canton et communes) sur les thématiques prioritaires.